



RAPPORT

D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS

2017

Conseil communautaire du 7 Mars 2017

SOMMAIRE

PARTIE I – Le contexte financier du budget 2017

- 1) Le contexte national
- 2) Les principales mesures de la loi de finances 2017 relatives aux collectivités locales
 - A) Baisse des dotations
 - B) Soutien de l'Etat à l'investissement local
 - C) Renforcement de la péréquation
 - D) Mesures fiscales
- 3) Le contexte local
 - A) Chiffres clés
 - B) Le chômage

PARTIE II – Tendances budgétaires et grandes orientations de la collectivité

- 1) Les recettes de fonctionnement
 - A) La fiscalité
 - B) Les dotations d'Etat et le FPIC
 - C) Les autres produits
 - a) Les produits des services
 - b) Les subventions
 - c) Les loyers
- 2) Les dépenses de fonctionnement
 - A) Les charges à caractère général
 - B) Les charges de personnel
 - C) Les subventions aux associations
 - D) Les autres dépenses
 - a) Les attributions de compensations
 - b) Les contributions aux organismes
- 3) L'investissement
 - A) La dette
 - B) Les grands projets
 - C) Les fonds de concours
 - D) Les dépenses d'équipement
- 4) Les budgets annexes
 - A) Immobilier d'entreprises
 - B) Zones économiques
 - C) Chauffage collectif
 - D) Espace artistique
 - E) Location bureaux
 - F) Espace bar

PARTIE III - La Prospective Financière

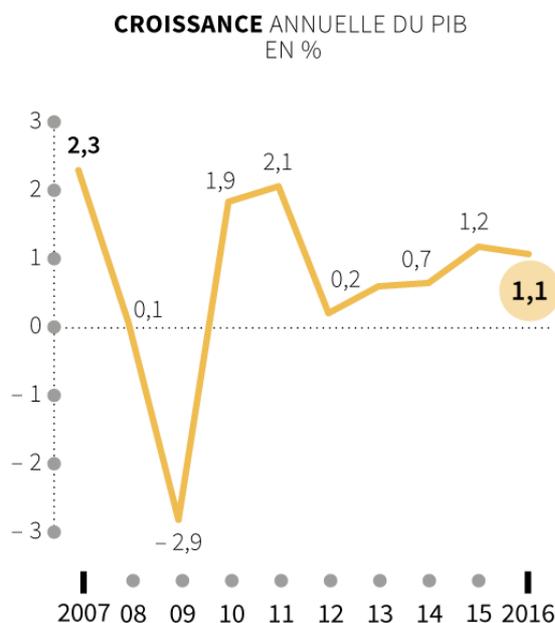
- 1) Rappel des objectifs fixés par la collectivité
- 2) Situation financière fin 2016
- 3) Rappel des mesures prises depuis 2015 pour éviter la dégradation de la situation financière
 - A) Augmentation des recettes fiscales
 - B) Réduction des dépenses de fonctionnement
 - C) Réduction des fonds de concours et frais de centralité
 - D) Réduction des subventions d'équilibre aux budgets annexes
 - E) Diminution des subventions aux associations
- 4) Hypothèse de travail de la prospective financière
- 5) Résultat de la prospective

PROSPECTIVE FINANCIERE

PARTIE I – Le contexte financier du budget 2017

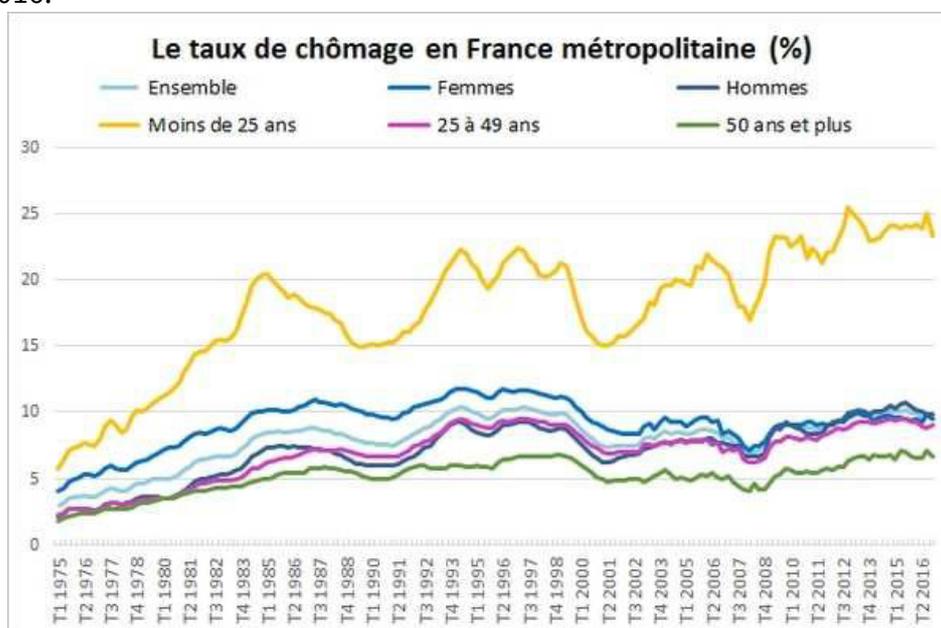
1) Le contexte national

Après une amélioration de la croissance en 2015 (+1,2%), la croissance du PIB s'établit à 1,1% en 2016 alors que le gouvernement avait tablé sur une croissance de 1,4%.



SOURCE : INSEE

Le chômage connaît quant à lui une baisse depuis août 2016 atteignant 9,7 % au dernier trimestre 2016.



L'inflation a légèrement augmenté en 2016 (+0,2%), cette augmentation devrait se poursuivre en 2017.

Les taux d'intérêts sont encore historiquement très faibles.

Au regard des dernières statistiques disponibles, le redressement des finances publiques en 2015 a été de 3,5% du PIB contre 3,8% initialement envisagé dans la loi de programmation des finances publiques (LPFP), grâce à une croissance contenue des dépenses malgré une baisse des prélèvements obligatoires (44,7% contre 44,9% en 2014). En 2016, année de campagne électorale pour les primaires présidentielles, le déficit se réduirait davantage (à -3,3% du PIB) tandis qu'un effort plus important est prévu en 2017, année des élections présidentielles et générales (-2,7% du PIB selon le gouvernement).

2) Les principales mesures de la loi de finances 2017 relatives aux collectivités locales

Comme en 2016, la loi de finances 2017 reprend les trois principales mesures suivantes :

A- Baisse des dotations

Cette diminution se manifeste principalement par la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de **2,36 milliards€**, correspondant à la dernière tranche de contribution au redressement des finances publiques. Pour le bloc communal, cette baisse a été diminuée de moitié par le Président de la République

Lors du 99^{ème} congrès des maires de France, le report de la réforme de la DGF a été annoncé. Le gouvernement souhaite que cette réforme, une fois la réflexion du Parlement aboutie, soit inscrite dans une loi spécifique qui prendra en compte la nouvelle carte intercommunale.

B- Soutien de l'Etat à l'investissement local

Le fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) est abondé de 200 millions d'€ soit 1,2 milliard € en 2017. Les conditions d'éligibilité à la DETR sont assouplies afin de tenir compte de la nouvelle carte intercommunale.

C- Renforcement de la péréquation

Péréquation verticale (DSU-DSR-DNP) :

La progression et le recentrage des dotations de péréquation intégrées à la DGF permettent de limiter l'impact de la baisse de la DGF pour les collectivités les plus fragiles.

L'augmentation des crédits des dotations de péréquation représente 346 millions€ en 2017.

Péréquation horizontale :

Le FPIC est maintenu à 1Mds€, l'objectif d'atteindre 2 % des ressources fiscales (1,5mds €) est repoussé.

D- Mesures fiscales

Revalorisation des bases de fiscalité directe locale : + 0,4%

3) Le contexte local

Source : statistiques Pôle emploi

A- Chiffres clés

- 11% de la superficie des Deux-Sèvres (soit 683 km²)
- 57 habitants au km² (62 en Deux-Sèvres)
- 39 230 habitants
- 11% de la population des Deux-Sèvres
- 0,2% d'évolution de la population entre 2007 et 2012 (2,7% en Deux-Sèvres)
- 17 435 actifs de 15 à 64 ans
- 10% de la population active des Deux-Sèvres
- - 0,4% d'évolution de la population active entre 2007 et 2012

B- Le Chômage

LES DEMANDEURS D'EMPLOI FIN DE MOIS⁽⁸⁾

(données brutes) source : Pôle emploi

➔ **3 268** **DEFM**
catégories A, B et C

➔ **+3,9 %** **évolution DEFM**
catégories A, B et C sur un an

➔ **10,6 %** **Part des bénéficiaires du RSA**

Catégories des demandeurs d'emploi⁽⁹⁾

	Nombre de DEFM	Evolution sur un an	Part dans le total des DEFM
Cat. A	1 705	-0,1 %	46,2 %
Cat. B	555	+2,4 %	15,1 %
Cat. C	1 008	+12,6 %	27,3 %
Cat. D	241	+20,5 %	6,5 %
Cat. E	178	-1,7 %	4,8 %
Total	3 687	+4,6 %	

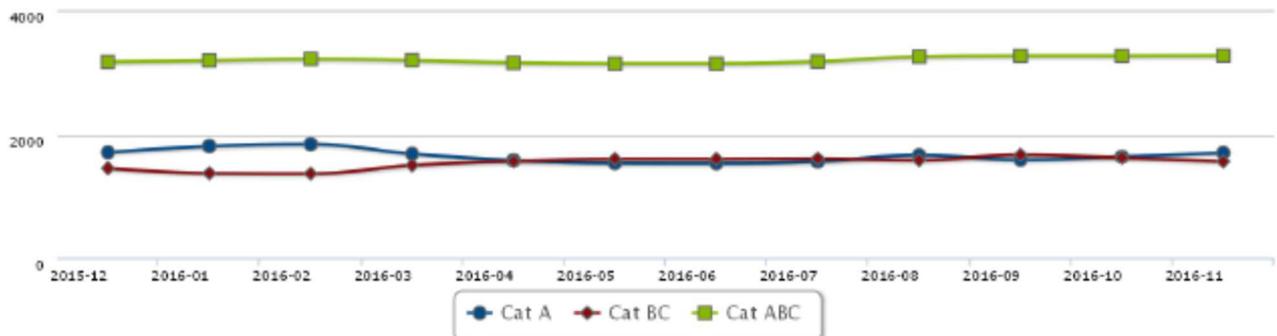
Niveau : Bassin d'emploi Thouars

Novembre 2016

REPARTITION DES DEFM catégories A, B, C

	Nombre de DEFM	Evolution sur un an	Part dans le total des DEFM
par âge			
moins de 26 ans	673	-0,3 %	20,6 %
de 26 à 49 ans	1 782	+5,9 %	54,5 %
50 ans et +	813	+3,4 %	24,9 %
par ancienneté d'inscription à Pôle emploi			
12 mois et plus	1 489	+1,6 %	45,6 %
dont 24 mois et plus	844	+3,7 %	25,8 %
par niveau de qualification			
non qualifiés	1 270	+10,3 %	38,9 %
qualifiés	1 806	-2,1 %	55,3 %
AMT/cadre	179	+20,9 %	5,5 %
par niveau de formation⁽¹⁰⁾			
niveau VI	401	+9,0 %	12,3 %
niveau Vbis	192	+1,1 %	5,9 %
niveau V	1 631	+3,0 %	49,9 %
niveau IV	622	+4,2 %	19,0 %
niveau III	262	+1,6 %	8,0 %
niveau I/II	147	0,0 %	4,5 %

Evolution de la DEFM sur les 12 derniers mois



LES METIERS LES PLUS RECHERCHES par les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C

	Part dans le total des DEFM catégories A, B, C
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	6,8 %
Assistance auprès d'enfants	5,4 %
Services domestiques	4,6 %
Aide agricole de production fruitière ou viticole	4,3 %
Nettoyage de locaux	3,7 %
Manutention manuelle de charges	3,2 %
Entretien des espaces verts	2,3 %
Magasinage et préparation de commandes	2,1 %
Assistance auprès d'adultes	2,0 %
Aide agricole de production légumière ou végétale	1,8 %

PARTIE II – Tendances budgétaires et grandes orientations de la collectivité

1) Les recettes de fonctionnement

A) La fiscalité

	2015	2016	év 15/16
Fiscalité ménages	4 510 715,00	4 486 302,00	-0,54%
Taxe additionnelle sur les propriétés non bâties	28 155,00	28 385,00	0,82%
CFE	3 087 434,00	3 235 732,00	4,80%
CVAE	1 993 774,00	1 850 503,00	-7,19%
TASCOM	452 152,00	506 337,00	11,98%
IFER	160 515,00	196 824,00	22,62%
FNGIR	1 199 036,00	1 199 036,00	0,00%
TOTAL	11 431 781,00	11 503 119,00	0,62%

En 2016, les produits fiscaux ont progressé de moins de 1 % malgré l'augmentation des taxes ménages (+3%) et l'augmentation des bases minimum.

Ceci s'explique par l'exonération par l'Etat de la Taxe d'habitation pour les ménages à revenus modestes et de la faible dynamique économique en 2016 qui entraîne une baisse de la CVAE.

Compte tenu des évolutions fiscales en 2016, les perspectives pour 2017 se basent sur une stabilité (hors bases minimum) des bases fiscales.

B) Les dotations d'Etat et le FPIC

Les dotations d'Etat ont diminué de 410 182 € en 2016. La baisse attendue en 2017 est donc d'environ 205 000€. Une incertitude pèse sur la poursuite ou non de ces baisses après 2017. Au total depuis 2014, la diminution des dotations d'Etat pour la communauté de communes s'élève à près de 1,2M€.

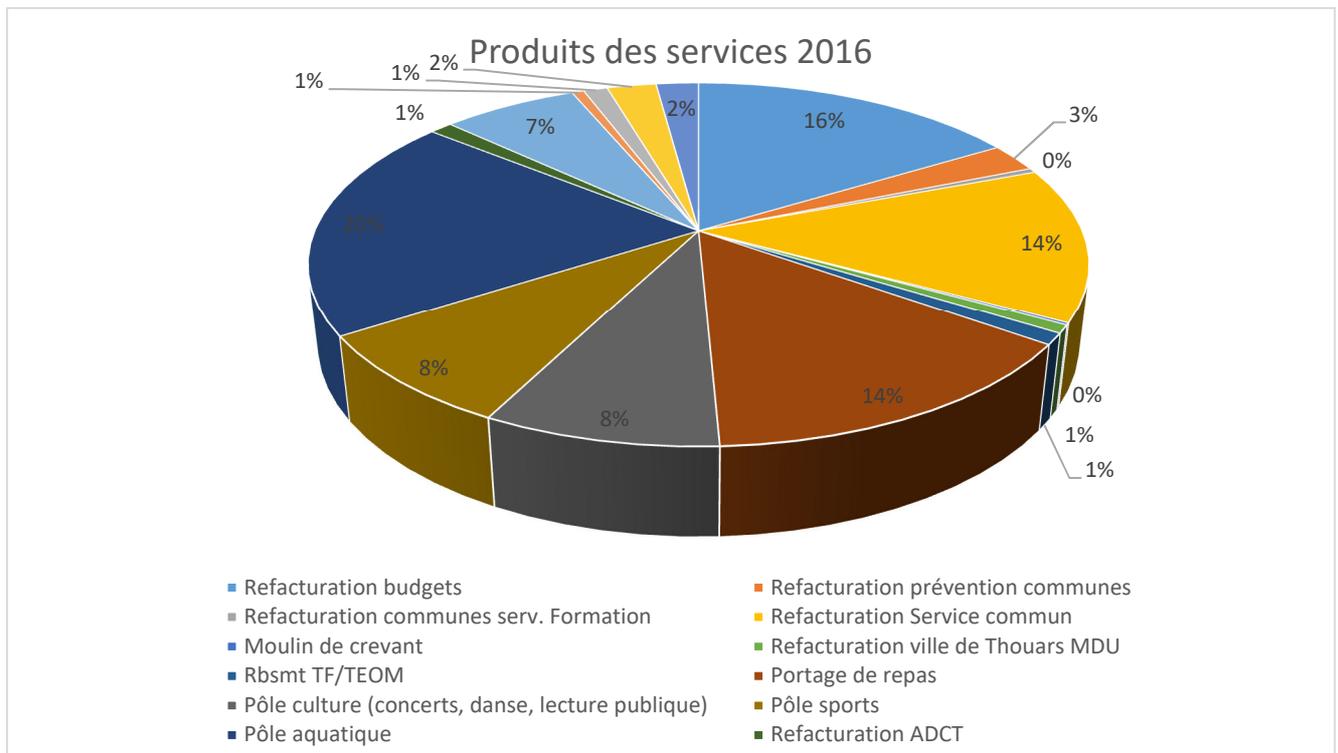
En 2016, la collectivité a bénéficié d'une nouvelle augmentation du **FPIC**, puisqu'il est passé de 381 481 € en 2015 à 464 899 € en 2016. Celui-ci devait à nouveau progresser en 2017, mais le Parlement a décidé de stopper cette progression. La collectivité espère bénéficier du même montant qu'en 2016, mais compte tenu de l'évolution importante de la carte intercommunale en 2017, la communauté de communes pourrait subir une évolution défavorable. Dans ce cas des mécanismes de garantie existent (perception de 90 % du montant 2016).

C) Les autres produits

a) Les produits des services

2015	2016	év 15/16	Prévisions 2017	év 16/17
1 029 227,42	1 542 652,35	49,88%	1 864 236,00	20,85%

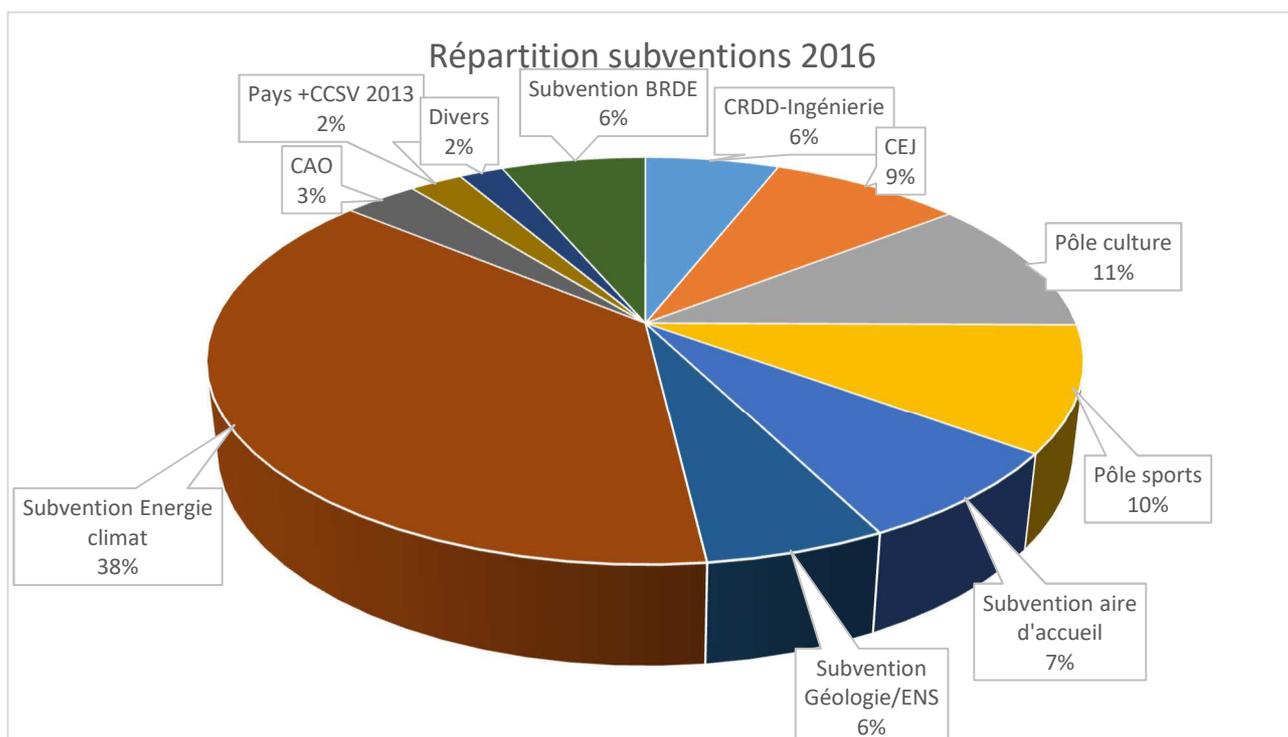
Les produits des services augmentent d'environ 50 % entre 2015 et 2016 et devraient augmenter d'environ 20% entre 2016 et 2017. Ces augmentations successives s'expliquent par l'ouverture du pôle aquatique (environ 500k€/an) et la mutualisation des services fonctionnels avec le CIAS (environ 360k€/an).



b) Les subventions

2015	2016	év 15/16	Prévisions	
			2017	év 16/17
520 194,00	577 438,00	11,00%	693 429,00	20,09%

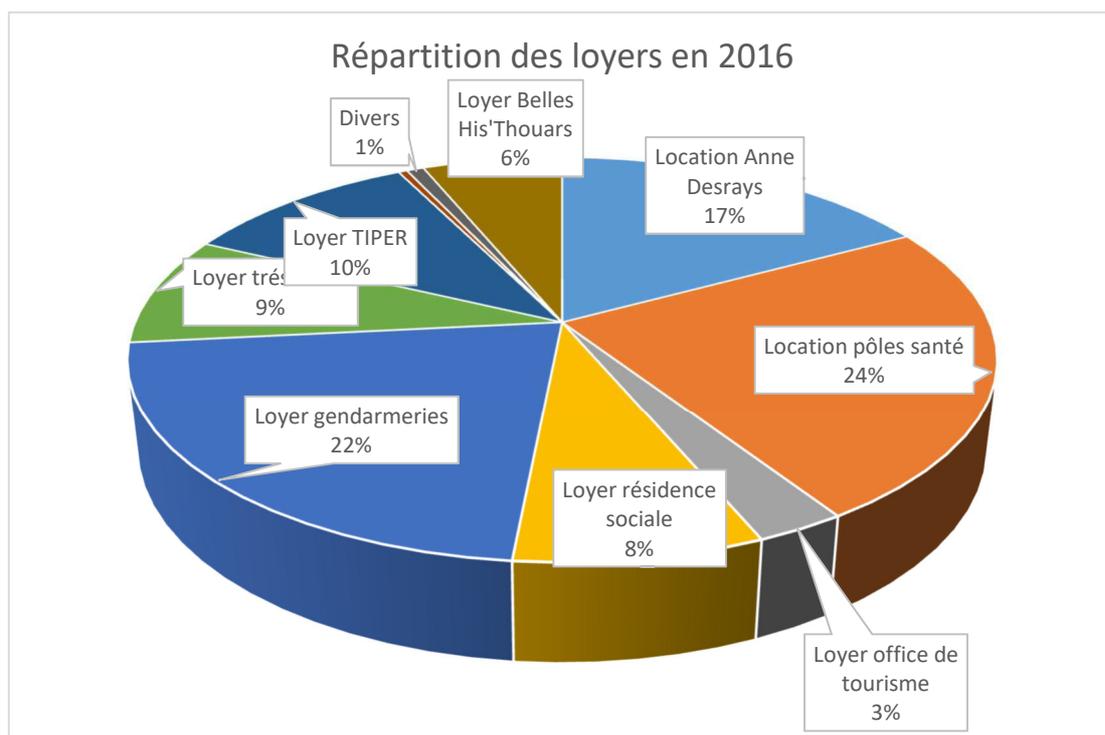
L'évolution des subventions de fonctionnement perçues entre 2015 et 2017 est essentiellement liée à la montée en puissance des dispositifs Energie climat (TEPOS, TEPCV, Plateforme de la rénovation,...). Ces dispositifs sont notamment déployés par des chargés de missions recrutés à cet effet.



c) Les loyers

2015	2016	év 15/16	Prévisions	
			2017	év 16/17
506 914,00	618 604,00	22,03%	579 412,00	-6,34%

Entre 2015 et 2016, le montant des loyers perçus augmente de 22% compte tenu de l'ouverture du pôle santé de Thouars et de la perception des recettes sur les parcs solaires. Le montant des loyers devrait diminuer en 2017, compte tenu de la perte du loyer du trésor public et du fait que des loyers antérieurs (2015) ont été perçus en 2016 (parc TIPER).



2) Les dépenses de fonctionnement

A) Les charges à caractère général

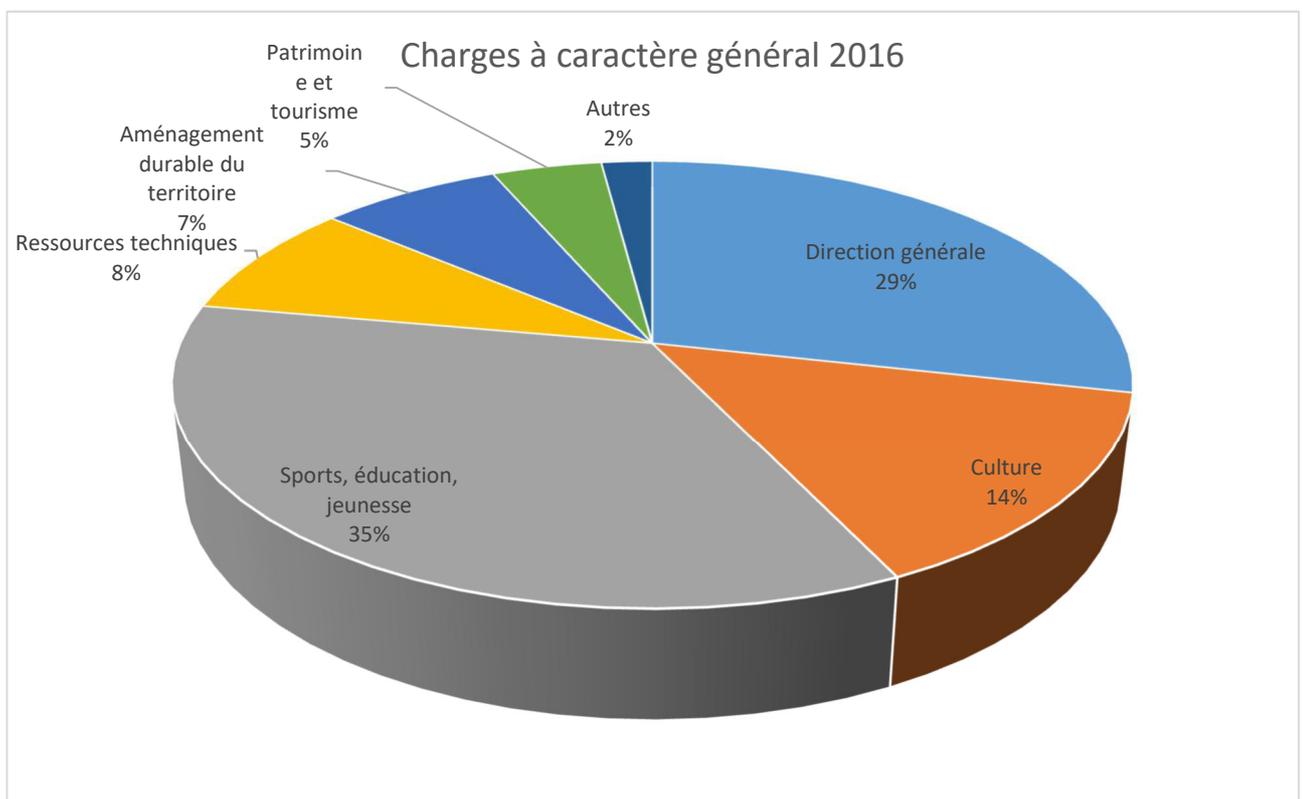
	CA 2015	CA 2016	év 15/16
Direction générale	599 510,40	633 364,03	5,65%
Culture	321 958,66	318 959,44	-0,93%
Sports, éducation, jeunesse	607 404,55	775 935,97	27,75%
Ressources techniques	161 246,98	186 205,83	15,48%
Aménagement durable du territoire	232 079,98	162 101,36	-30,15%
Patrimoine et tourisme	71 216,04	98 052,47	37,68%
Autres	20 722,03	45 422,26	119,20%
TOTAL	2 014 138,64	2 220 041,36	10,22%

Entre 2015 et 2016, les charges à caractère général évoluent de 10 % pour les raisons suivantes :

- Réalisation d'un audit sur la communication et déploiement de la marque de territoire
- Etude sur le transfert des ZAE au 01/01/2017
- Ouverture du pôle aquatique
- Travaux en régie à la gendarmerie de Thouars

Cette augmentation est atténuée par des dépenses supportées en 2015 mais non reconduites en 2016 :

- RN TEPOS
- Etude de mobilité



En 2017, les charges à caractère général devraient à nouveau évoluer pour atteindre environ 3 M€.

Les raisons principales de cette évolution sont les suivantes :

- Etudes diverses (téléphonie, Eaux pluviales, regroupement des services,...)
- Transfert des ZAE communales
- Centre d'Accueil et d'Orientation
- Bouilles de lecteurs
- Pôle aquatique sur une année pleine
- Mobilité durable
- Politique énergie climat
- PLUi/SCOT
- Schéma directeur tourisme

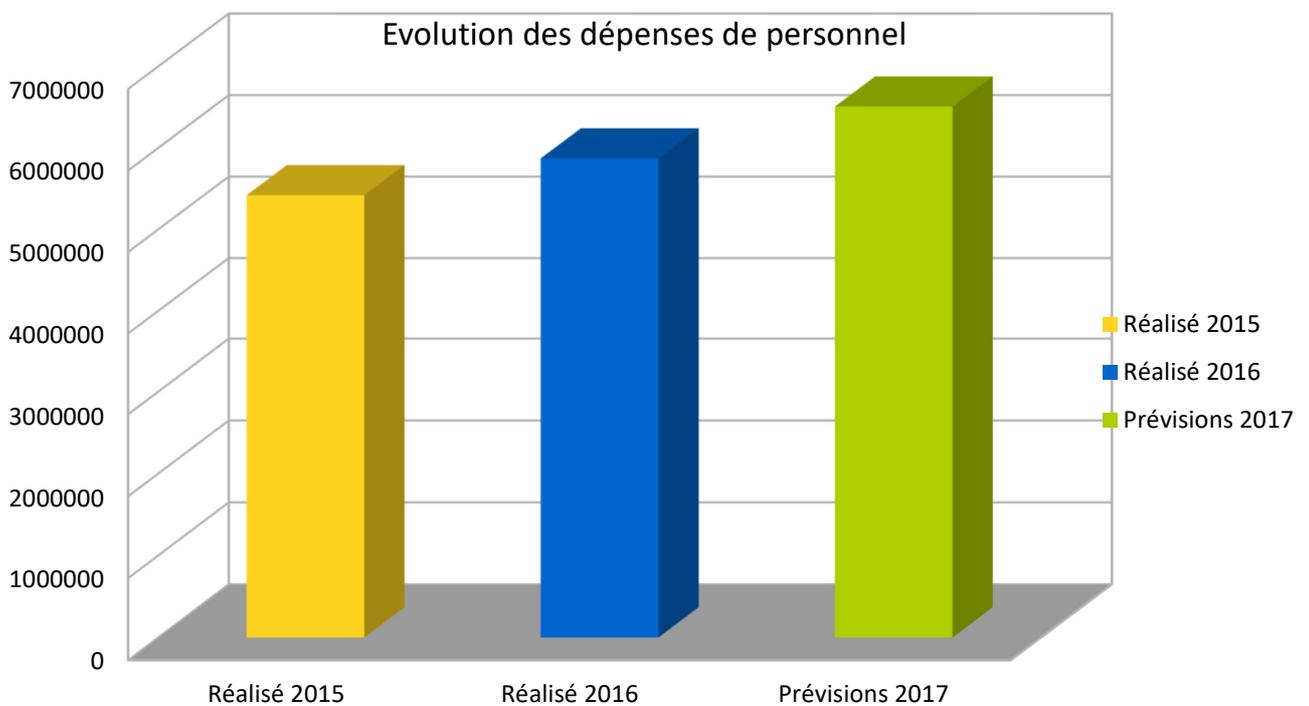
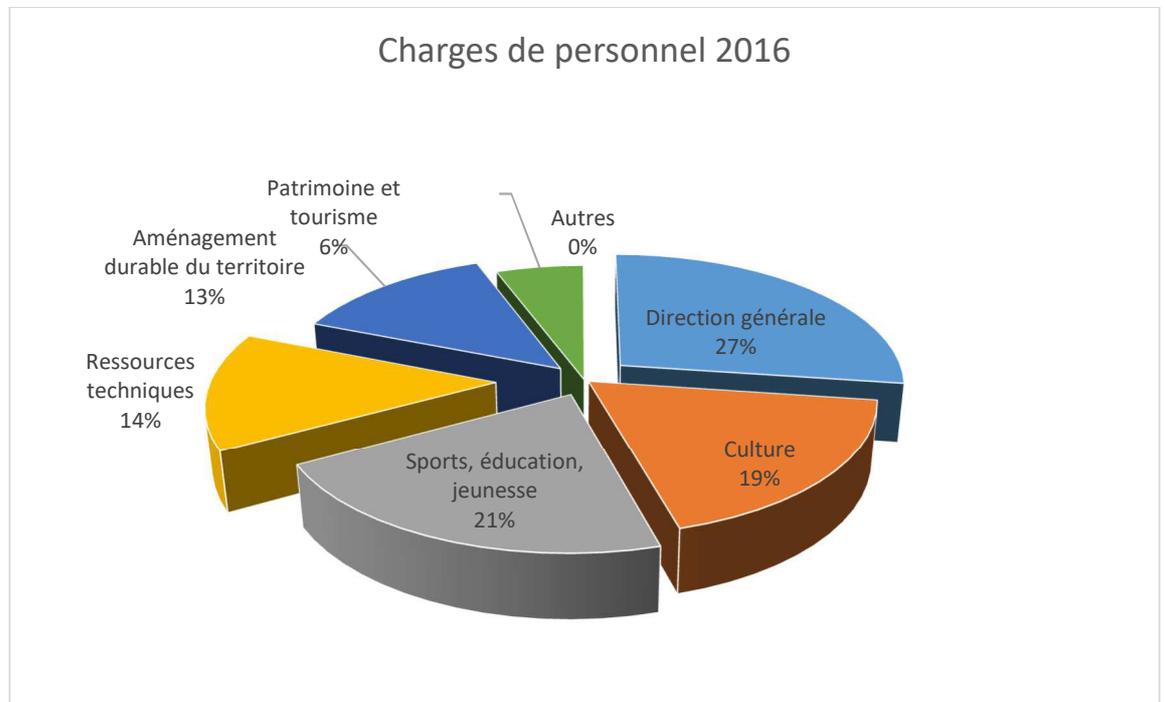
Cette augmentation des dépenses est compensée à hauteur de 34 % environ par des recettes nouvelles (subventions, droits d'entrée,...)

B) Les charges de personnel

	CA 2015	CA 2016	év 15/16
Direction générale	1 358 541,30	1 598 673,84	17,68%
Culture	1 084 740,94	1 081 758,01	-0,27%
Sports, éducation, jeunesse	1 132 948,17	1 250 911,45	10,41%
Ressources techniques	784 776,91	830 123,35	5,78%
Aménagement durable du territoire	725 169,02	778 857,72	7,40%
Patrimoine et tourisme	325 063,73	331 236,07	1,90%
Autres	6 661,37	3 617,23	-45,70%
TOTAL	5 417 901,44	5 875 177,67	8,44%

Entre 2015 et 2016, les charges de personnel ont évolué de 8 % pour les raisons suivantes :

- Mutualisation des services fonctionnels avec le CIAS
- Prise en charge du personnel de portage de repas supporté par le CIAS
- Ouverture du pôle aquatique
- Remplacement congé maternité



L'augmentation de la masse salariale 2017 (+10,84%) repose sur des obligations réglementaires et sur des décisions propres à la Communauté de Communes du Thouarsais.

Les impacts réglementaires :

- ☒ - Augmentation des charges sociales CNRACL, IRCANTEC, VIEILLESSE, AT
- ☒ - Augmentation de la valeur du point d'indice
- ☒ - Augmentation du Glissement Vieillesse et Technicité (GVT)
- ☒ - Augmentation liée au PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations)

Les impacts liés à la politique de la collectivité :

- ☒ - Impact personnel « Bassins du Thouet » sur l'année entière.
- ☒ - Prévisions liées à la nouvelle organisation (Communication, Economie, Sports).
- ☒ Recrutement chargée de mission SCOT, Chargée de mission Mobilité.
- ☒ Mutualisation CIAS sur une année complète
- ☒ Mobilité durable/Energie climat
- ☒ Programme LIFE (lutte contre le xénope)

Cette évolution est compensée à hauteur de 51 % environ par des recettes nouvelles (subventions et droits d'entrées) et par des diminutions de dépenses :

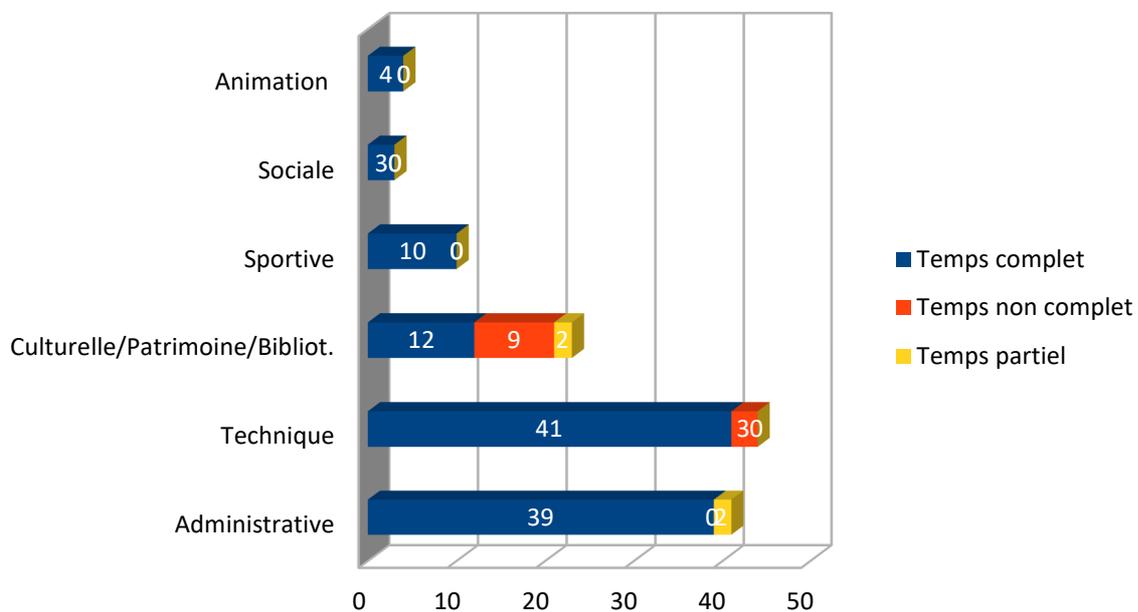
- ☒ Diminution de la cotisation assurance statutaire
- ☒ Non remplacement d'agent en retraite et non renouvellement de contrat

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2014 – 2015 -2016							
	Décembre 2014		Décembre 2015		Décembre 2016 *		
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	
Titulaires	113	110,8	111	108,78	125	114,58	
Non titulaires (cdd+cdi)	43	33,38	42	31,5	46	35,85	
Contrats aidés	3	3	3	3	2	2	
Apprentis			3	3	2	2	
Total	159	147,18	159	146,28	175	154,43	

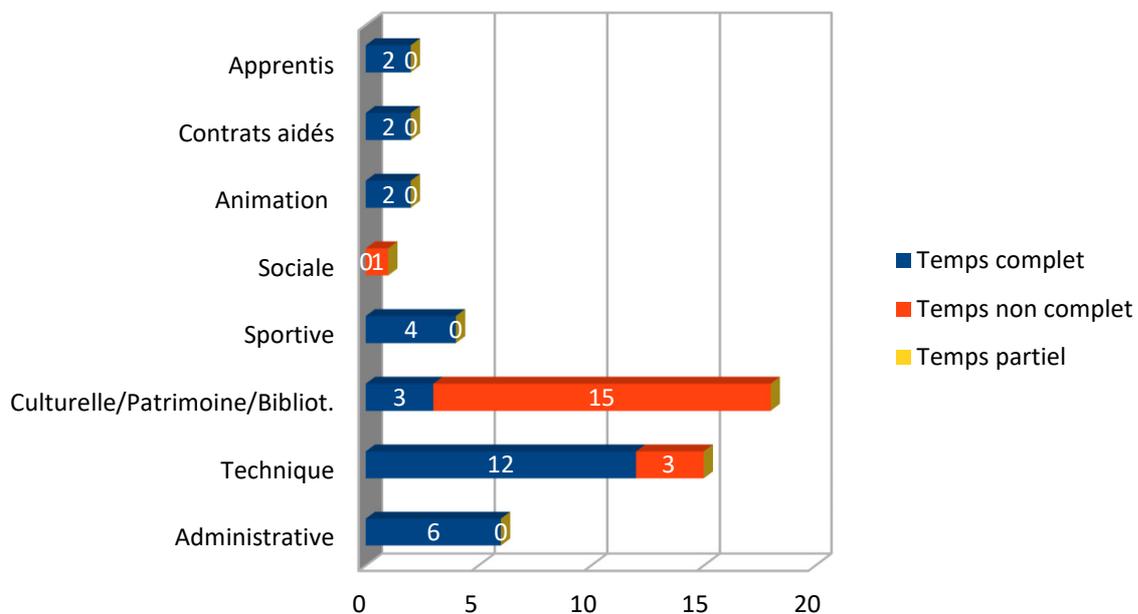
* A noter en 2016, la mise en place du service commun CCT/CIAS.

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR MODALITE D'EXERCICE DU TEMPS DE TRAVAIL, TOUTES FILIERES CONFONDUES

Fonctionnaires



Non titulaires



C) Les subventions aux associations

Le montant des subventions versées en 2016 est d'environ 1M€ en 2016, il devrait être en légère baisse en 2017.

	2016	Prévisionnel 2017
ENFANCE/JEUNESSE		
CSC Thouars /Part fixe	152 517,00	152 517,00
CSC Thouars 2015/Part variable	54 919,40	36 300,00
CSC Thouars Fluides + location	42 952,30	43 811,35
CSC Saint Varent Part fixe	60 855,00	60 855,00
CSC Saint Varent part variable	7 800,00	7 800,00
CSC Airvault	20 000,00	7 735,00
Classes transplantées/découvertes	74 951,12	70 000,00
Collèges/Projet jeunes	5 405,50	5 005,50
TOTAL	419 400,32	381 288,85
ECONOMIE/EMPLOI		
Créactives	35 292,00	35 292,00
Union des commerçants	16 150,00	16 150,00
Maison de l'emploi	127 300,00	127 300,00
ICARE	21 398,00	16 500,00
Salon de l'habitat	5 000,00	5 000,00
TOTAL	205 140,00	200 242,00
TOURISME		
Office de tourisme Fonctionnement	188 830,00	188 830,00
TS+Vélo Francette	26 264,30	26 000,00
TOTAL	215 094,30	214 830,00
SOCIAL-HANDICAP		
POE/INTERMEDE/PASS HAJ	35 155,00	35 155,00
FSL-FDAJ	18 240,00	18 240,00
TOTAL	53 395,00	53 395,00
URBANISME/HABITAT		
ADIL	12 545,00	13 130,33
TOTAL	12 545,00	13 130,33
COMMUNICATION		
RVO	3 325,00	3 325,00
MANIFESTATIONS CULTURELLES		
Itinéart	5 500,00	5 500,00
Festival Bouillé St Paul	5 700,00	5 700,00
Arjoyette	3 800,00	3 800,00
Spectacle en itinérance	6 600,00	
Adoptez votre patrimoine	5 000,00	9 000,00
TOTAL	26 600,00	24 000,00
AUTRES MANIFESTATIONS		
Cassoulet Pierrefitte	2 375,00	2 375,00
Salon des vins	1 425,00	1 425,00
TOTAL	3 800,00	3 800,00
SPORT		
Sport de haut niveau	14 250,00	14 250,00
Emploi sportif/aide aux déplacements	37 566,00	43 000,00
Tour Poitou Charentes/Deux Sèvres	7 500,00	5 000,00
TOTAL	59 316,00	62 250,00
AUTRES		
Ecole du chat	3 500,00	3 500,00
Gens du voyage	370,00	370,00
GAL Nord 79	9 500,00	10 000,00
Divers	500,00	20 000,00
TOTAL	13 870,00	33 870,00
TOTAL	1 012 485,62	990 131,17

D) Les autres dépenses de fonctionnement

a) Les attributions de compensation

Celles-ci ont diminué entre 2015 et 2016 compte tenu du transfert de charges liées au SDIS pour 15 communes. En 2017, les attributions de compensation vont à nouveau diminuer compte tenu du transfert des zones d'activités économiques.

2015	2016	év 15/16	Prévisions 2017	év 16/17
3 304 990,00	3 268 628,00	-1%	3 107 565,00	-4,93%

b) Les contributions aux différents organismes

En 2016, ce montant a augmenté compte tenu de l'élargissement de la contribution au SDIS pour l'ensemble des communes. Les montants 2017 ne sont pas encore connus excepté pour le SDIS dont la contribution diminue en 2017.

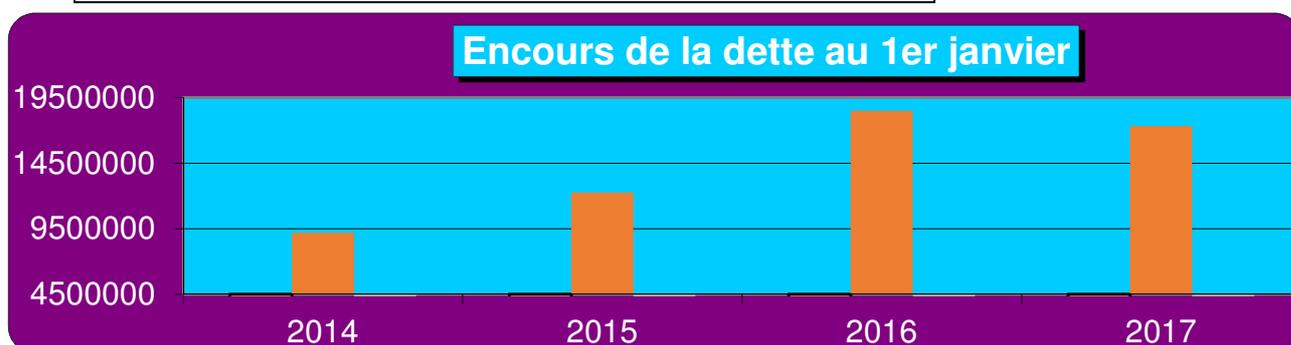
	2015	2016	év 15/16
SMVT	103 596,10	101 362,10	-2,16%
SIAH THOUARET	9 295,03	10 048,16	8,10%
SIGIL	17 304,09	17 428,54	0,72%
SDIS	722 003,19	884 039,07	22,44%
TOTAL	852 198,41	1 012 877,87	18,85%

3) L'investissement

A) La dette

Evolution de l'encours au 1^{er} janvier :

	2014	2015	2016	2017
encours 1er janvier	9 188 208 €	12 258 670 €	18 488 223 €	17 314 176 €
évolut° encours	41,17%	33,42%	50,82%	-6,35%
emprunt réalisé	100 000 €	7 400 000 €	68 001 €	
capital remboursé	1 056 066 €	1 225 026 €	1 263 461 €	
capital° indem RA	0 €	0 €	21 413 €	
variatio encours dette	-956 066 €	6 174 974 €	-1 174 047 €	



Après une forte évolution en 2015 et 2016 de l'encours de la dette suite à la souscription d'emprunt pour la construction du pôle aquatique, l'encours diminue au cours de l'année 2016. En 2016 deux emprunts ont été renégociés permettant ainsi de réduire les frais financiers.

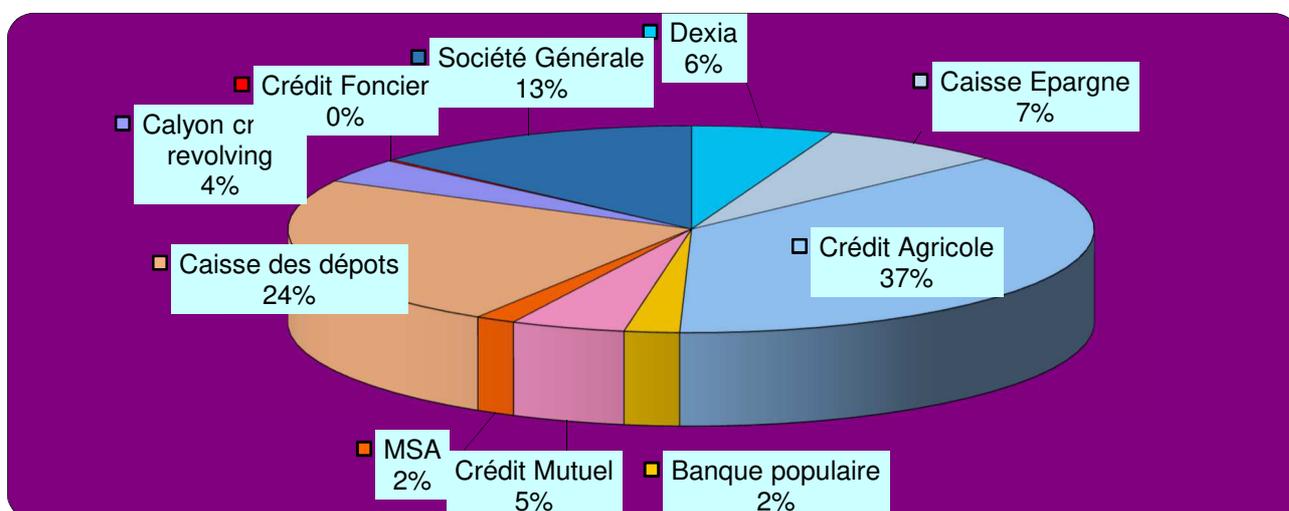
Plan d'extinction de la dette



L'évolution de l'encours de la dette, hors nouveaux emprunts, est relativement linéaire. L'encours au 31/12/2020 reste supérieur à l'encours détenu fin 2014.

Répartition de la dette par établissement

	encours	contrats
Dexia	983 878 €	6
Caisse Epargne	1 273 733 €	6
Crédit Agricole	6 480 689 €	3
Banque populaire	381 676 €	1
Crédit Mutuel	792 882 €	4
MSA	278 320 €	3
Caisse des dépôts	4 127 919 €	3
Calyon crédit revolving	654 612 €	1
Crédit Foncier	38 403 €	1
Société Générale	2 302 065 €	1
TOTAL	17 314 177 €	29

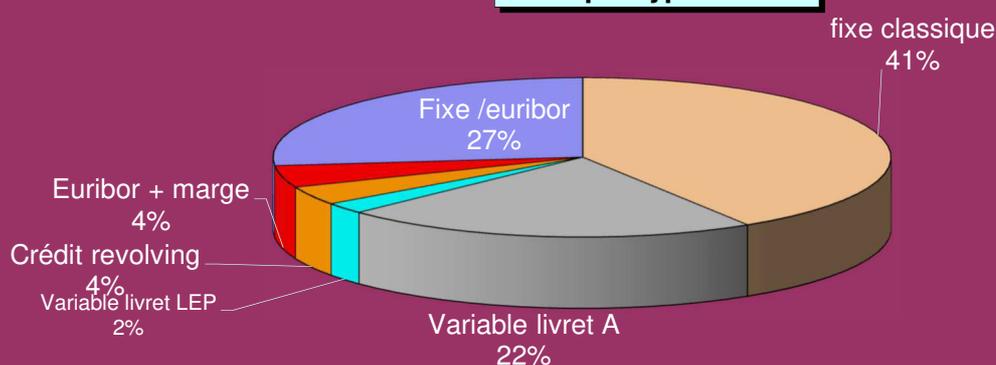


Le crédit agricole (37 %), la caisse des dépôts (24 %) et la société générale (13%) détiennent plus des $\frac{3}{4}$ de l'encours de la collectivité, malgré un nombre de contrats plutôt faible. Ce phénomène s'explique par le fait que les prêts souscrits auprès de ces organismes sont récents et d'un montant important.

Répartition par type de taux

	encours	en %	contrats
fixe classique	7 115 381 €	41%	18
Variable livret A	3 761 253 €	22%	2
Variable livret LEP	387 809 €	2%	1
Crédit revolving	654 612 €	4%	1
Euribor + marge	770 122 €	4%	6
Fixe /euribor	4 625 000 €	27%	1
TOTAL	17 314 177 €		

Dette par type de taux



Plus de la moitié de la dette a été souscrite à taux fixe, ce qui limite les risques en terme de charges financières mais ne permet pas de profiter pleinement de la baisse des taux constatée depuis quelques années.

L'annuité et l'encours de la dette rapportés aux recettes réelles de fonctionnement au 31.12

	2014	2015	2016
Annuités dette	1 375 733 €	1 563 754 €	1 596 416 €
Recettes Fonctmnt	18 374 097 €	18 458 365 €	18 223 830 €
% Annuités dette ds recettes fct	7,49%	8,47%	8,76%

	2014	2015	2016
Encours	12 258 670 €	18 433 644 €	17 314 177 €
Recettes Fonctmnt	18 374 097 €	18 458 365 €	18 223 830 €
% encours dette ds recettes fct	67%	100%	95%

Depuis 2014, la part de l'encours et de l'annuité de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement progresse fortement, compte tenu de la souscription de 7,4 M € d'emprunt en 2015. Ces ratios n'atteignent cependant pas les seuils critiques communément fixés respectivement à 22 % et 160 %.

La capacité de désendettement :

moins de 8 ans	sain
8 à 11 ans	moyen
11 à 15 ans	vigilance
plus de 15 ans	danger

	2016	2017	2018	2019	2020
encours au 31/12	17 314 176 €	16 255 280 €	19 052 301 €	19 184 504 €	18 929 901 €
epargne brute	2 832 742 €	1 963 211 €	1 730 160 €	1 737 472 €	1 714 296 €
capacité désendettement en années	6,11	8,28	11,01	11,04	11,04

La capacité de désendettement est saine jusqu'en 2016, l'arrivée d'équipements structurants et les emprunts contractés pour les financer affaiblissent les moyens d'investissements futurs. Il convient donc d'être vigilant à partir de 2018 afin de maintenir une capacité de désendettement autour de 10 ans.

B) Les grands projets

Après deux années au cours desquelles les dépenses d'investissement (11,8M€ et 9,2M€) ont été très importantes, l'année 2017 se caractérise par une relative baisse du montant des investissements (6,4M€ dont report dépenses 2016).

Report de dépenses :

En 2017, seront soldés les paiements des projets engagés précédemment : pôle aquatique et sa voirie, sécurisation du PN 265, aménagement de l'hôtel des communes, CTMA Argenton.

Voirie des ZAE :

Suite au transfert le 1^{er} janvier 2017 de la gestion des zones d'activités économiques, une étude sera engagée en 2017 afin de définir une priorisation des travaux à réaliser pour les voiries des ZAE.

Actions TEPCV :

En 2017, seront poursuivies les actions dites « TEPCV », c'est-à-dire celles bénéficiant d'une subvention de l'Etat pouvant aller jusqu'à 80 % (rénovation thermique des bâtiments communautaires essentiellement).

SCOT/PLUi :

En 2017, l'élaboration du PLUi et du SCOT se poursuivra.

OPAH :

En 2017 sera engagée une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur 5 communes : Thouars, St Jouin de Marnes, Val En Vignes, St Varent, et Bouillé Loretz. Cette opération d'une durée de 6 ans doit permettre de rénover 110 logements sur ces communes. Les porteurs de projet pouvant alors bénéficier de subventions de la CCT, de la commune et de l'ANAH.

Pôle petite enfance :

La construction du pôle petite enfance doit se poursuivre en 2017 pour une ouverture programmée à l'automne. Cette structure permettra d'accueillir un multi-accueil de 40 places, un jardin d'enfants de 22 places, et le relais d'assistantes maternelles. Ce bâtiment sera mis à disposition du CIAS (moyennant une baisse de subvention) qui en assurera la gestion. En parallèle, le jardin d'enfants de Mauzé-Thouarsais sera transformé en micro-crèche de 9 places.

DEPENSES TTC	1 900 000	(2016-2017)
RECETTES	1 314 600	
RESTE à CHARGE	585 000	(FEADER non inclus)

Construction d'un cinéma :

Après une première étude permettant de déterminer l'emplacement et la viabilité financière du cinéma, une étude de programmation et le recrutement du maître d'œuvre seront réalisés en 2017.

DEPENSES HT	4 000 000	(2017-2019)
RECETTES	2 205 000	(hors CAP 79)
RESTE à CHARGE	1 795 000	

Aménagement de terrains familiaux à Saint-Varent :

Deux terrains familiaux seront aménagés à Saint-Varent permettant d'accueillir 12 caravanes. Le taux de subventionnement de ce projet devrait être de 75 %.

C) Les fonds de concours

Le montant des fonds de concours accordés aux communes sur dossier n'évoluera pas en 2017 (339k€). Le pacte financier et fiscal dont l'élaboration aura lieu en 2017 redéfinira probablement les contours de ce dispositif.

D) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement concernent notamment les renouvellements de matériel, les travaux importants dans les bâtiments, les aides économiques.

En 2017, les dépenses d'équipements les plus importantes sont les suivantes :

- Parc informatique : 70 000 €
- Logiciel finances/RH : 146 000 €
- Signalétique-identité visuelle : 70 000 €
- Site internet : 20 000 €
- Aides aux entreprises : 120 000 €
- Renouvellement véhicules : 29 000 €
- Renouvellement tondeuse : 30 000 €
- Travaux gendarmerie : 24 000 €
- Travaux accessibilité : 54 286 €
- Renouvellement matériel sportif : 50 000 €
- Instruments de musique : 28 000 €
- Aide dispositif SPANC : 40 000 €
- Acquisitions foncières : 115 000 €
- Espaces naturels : 29 080 €

4) Les budgets annexes

A) Immobilier d'entreprises

Présentation

Ce budget est assujéti à la TVA. Il regroupe les différents ateliers relais de la collectivité :

a) Atelier relais Rue de la laiterie Saint Varent

b) Atelier relais Avenue de la Gare Saint Varent

c) Atelier relais Sainte Gemme

d) Atelier relais ZA Seillereau

e) Atelier relais Luché Thouarsais

f) Atelier relais Argenton l'Eglise

L'atelier relais de la Motte des Justices a été vendu en 2014 à la société AMTHEUS, ainsi que l'atelier relais du Thouet à Anett en 2016.

Au 1^{er} janvier 2017, la mise à disposition de la boulangerie de Pierrefitte par la commune a pris fin.

Comparatif entre la dette et le loyer perçu

	Dette (capital + intérêts - Avance remb.)	Loyer perçu	Différentiel
A.R Rue de la laiterie St Varent	3 358,32		- 3 358,32
A.R Avenue de la Gare St Varent	4 361,48	8 916,81	4 555,33
Atelier relais Sainte Gemme	29 381,80	19 200,00	- 10 181,80
Atelier relais ZA Seillereau	8 994,11	16 597,11	7 603,00
Boulangerie de Pierrefitte		6 281,86	6 281,86
Atelier relais Argenton l'Eglise	12 769,09	8 645,85	- 4 123,24

La dette

La dette au 31.12.2016 est composée de la façon suivante :

- Atelier relais du Thouet : l'avance remboursable du budget principal de 222 056 € a été remboursée suite à la vente
- Atelier relais La Motte des Justices : le crédit revolving de 159 245 € a été remboursé suite aux écritures de vente
- Atelier Relais rue de la laiterie – St Varent :
 - 1) un emprunt à taux fixe (3,76 %) avec un capital restant dû au 31.12.2016 de 10 238 € et une extinction en 2020
 - 2) une avance remboursable au budget principal de 73 000 €

- Atelier Relais avenue de la gare – St Varent : un emprunt à taux fixe (3,76%) avec un capital restant dû au 31.12.2016 de 14 254 € jusqu'en 2020
- Atelier Relais Ste Gemme : un emprunt à taux variable avec un capital restant dû de 366 120 € jusqu'en 2030
- Atelier Relais ZA du Seillereau : un emprunt à taux fixe (4%) avec un capital restant dû de 47 149 € jusqu'en 2022
- Atelier Relais Argenton l'église : un emprunt à taux fixe (1,95 %) avec un capital restant dû de 157 396 € et une extinction en 2030

Prospective

Projet de pépinières d'entreprises et d'atelier relais à côté de la gare.

B) Zones économiques

Présentation

Le budget Zones économiques est un budget assujetti à la TVA et est instruit selon la nomenclature M14. Il regroupe les zones d'activités suivantes :

- Talencia : 9 terrains disponibles
- Talencia 2 : Aménagement prévu en 2017-2018
- Mauzé-Thouarsais : report du projet
- St Jean/Missé : 1 terrain disponible
- Bois de St Hilaire : 1 terrain disponible
- Riblaire : 2 terrains disponibles
- Ste Gemme : 3 terrains disponibles

La dette

La dette au 31.12.16 est composée d'une avance remboursable par zones répartie de la manière suivante :

- Talencia : 348 077,99 €
- Mauzé-Thouarsais : 41 753,29 €
- Talencia 2 : 17 969,00 €
- Riblaire : 148 181,00 €
- Ste Gemme : 87 836,32 €

Prospective

Poursuite de la commercialisation des 16 terrains viabilisés.

C) Chauffage collectif

Présentation

Budget annexe issu de la CCSV et assujetti à la TVA. Il regroupe 3 chaufferies :

- Chaufferie 1 à St Varent qui dessert la piscine de St Varent, le collège François Villon, la maison de retraite de St Varent, le village retraite, et le Pôle séniors du CIAS (bâtiment administratif) et la salle omnisports
- Chaufferie 2 à St Varent qui dessert différents bâtiments communaux (mairie, école, centre de loisirs, bureaux du CSC, bibliothèque, salle des fêtes, ...)
- Chaufferie 3 à Glénay qui dessert 2 logements communaux, l'école et le restaurant scolaire

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement hors subvention d'équilibre, dette et amortissements

DEPENSES	2014	2015	2016
011 – Charges à caractère général	129 425,00	123 656,81	135 884,80
012 – Dépenses de personnel	6 815,19		1 880,58
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	136 240,19	123 656,81	137 765,38
RECETTES	2014	2015	2016
70 – Produits des services	128 119,48	139 064,81	160 129,24
77 – Produits exceptionnels	0,98		
TOTAL REC. FONCTIONNEMENT	128 120,46	139 064,81	160 129,24
DIFFERENCE	-8 119,73	15 408,00	22 363,86

Les tarifs ont été revus à la hausse fin 2016 pour les chaufferies 1 et 2.

La dette

La dette du budget est composée de 2 emprunts et d'une avance remboursable:

- Un emprunt à taux fixe (4,71%) avec un capital restant dû au 31.12.2016 de 12 537 € et se terminant en 2031
- Un emprunt à taux variable avec un capital restant dû au 31.12.2016 de 101 920 € et se terminant en 2031
- Une avance remboursable du budget principal de 49 937,71 € au 31.12.2016

D) Espace artistique (chapelle Anne Desrays)

Présentation

Ce budget est assujetti à la TVA, et instruit selon la nomenclature M14.

Le bâtiment est loué à la Compagnie L'Ouvrage.

Comparatif entre la dette et le loyer perçu

Le loyer annuel perçu est de 757,98 € HT.

Le montant remboursé au budget principal est de 643 €.

Pour 2017 le loyer sera revu à la hausse, une compensation financière sera faite pour la compagnie sur le budget principal.

La dette

Au 31.12.2016, la dette est composée d'une avance remboursable au budget principal : reste à rembourser 56 322 €.

E) Location de bureaux 5 rue A. Desrays

Présentation

Ce budget est assujetti à la TVA, et instruit selon la nomenclature M14.

Le bâtiment est loué à Pôle emploi.

Comparatif entre la dette et le loyer perçu

	Dettes (capital + intérêts - Avance remb.)	Loyer perçu	Différentiel
2016	10 466,55	62 836,22	52 369,67
2015	10 466,55	62 574,36	52 107,81
2014	44 156,00	62 260,00	18 104,00
2013	39 423,00	60 600,00	21 177,00

La dette

Au 31.12.2016, la dette est composée d'un emprunt à taux fixe (4,17%) avec un capital restant dû de 19 693 € jusqu'en 2018.

Prospective

L'agence Pôle emploi quittera les locaux une fois leur projet de construction terminé ce qui entraînera la fermeture de ce budget annexe, l'emprunt et l'excédent seront alors transférés au budget principal.

F) Espace bar du Moulin de Crevant

Présentation

Ce budget est assujetti à la TVA, et instruit selon la nomenclature M14.

Le bâtiment n'est plus loué depuis le 1er avril 2014.

La dette

L'emprunt s'est terminé en 2016.

PARTIE III - La Prospective Financière

1) Rappel des objectifs fixés par la communauté de communes du Thouarsais

Afin de conserver une situation financière saine, la collectivité s'est fixée comme objectif :

- Un ratio de désendettement inférieur ou égal à 10 ans : ce ratio permet de calculer le nombre d'années nécessaire au remboursement de la dette si l'épargne brute y était uniquement consacrée
- Un taux d'épargne brute supérieur ou égal à 10% : il se calcule de la façon suivante :

Recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement

2) Situation financière fin 2016

Fin 2016, la situation financière de la collectivité est saine puisque l'épargne brute s'établit à 2,8M€ soit 15 % des recettes réelles de fonctionnement et la capacité de désendettement à 6,11 ans. Ainsi malgré, la baisse des dotations et les investissements conséquents réalisés, la situation financière reste saine.

3) Rappel des mesures prises depuis 2015 pour éviter la dégradation de la situation financière

A) Augmentation des recettes fiscales

La **TASCOM** (taxe sur les surfaces commerciales) a été progressivement augmentée afin d'atteindre un coefficient de 1,2 en 2017.

Les **bases minimums** de CFE ont été augmentées en 2016 et 2017.

Les **taxes ménages** ont été augmentées de 3 % en 2016.

B) Réduction des dépenses de fonctionnement

En 2015 a été fixée comme objectif une réduction de 5 % des **charges à caractère général et charges de personnel**. Cet objectif n'a pas pu être atteint compte tenu de marges de manœuvre faibles (peu de départ à la retraite, peu d'agents contractuels, charges importantes incompressibles telles que les fluides). Cependant des optimisations ont été réalisées :

- Mutualisation des services fonctionnels avec la CCT (suppression de 2 ETP au total)
- Non remplacement systématique des départs en retraite (3 départs non remplacés en 2016 dont un pour la mutualisation) ou contrats (2 contrats en 2017)
- Mise en place de régulateurs de consommations de fluides
- Organisation de certaines manifestations culturelles tous les 2 ans (et non tous les ans)
- Renégociation à la baisse du contrat d'assurance statutaire

Des optimisations nouvelles vont être mises en place en 2017 grâce à la mise en place du **conseil de gestion** et des études spécifiques :

- Optimisation de la téléphonie et de l'informatique
- Regroupement des services administratifs

La collectivité va également se doter d'outils numériques adaptés (ex : logiciel Finances/RH) qui à moyen terme devraient permettre d'optimiser les dépenses de la collectivité.

C) Diminution des fonds de concours et des frais de centralité

Les fonds de concours aux communes ont été réduits de 5 % entre 2014 et 2016. Les frais de centralité de la Ville de Thouars ont été réduits également de 5% sur la même période (50k€)

D) Réduction des subventions d'équilibre aux budgets annexes

En 2015 a été fixé comme objectif de réduire les subventions d'équilibre accordées aux budgets annexes Adillons Vacances, Centre d'hébergement et Transports.

La nouvelle offre de transports déployée depuis le 1^{er} janvier devrait permettre de réduire la subvention d'équilibre accordée à ce budget.

Le centre d'hébergement du Châtelier devrait atteindre l'équilibre sur l'exploitation (hors amortissement et frais financiers) en 2018.

L'atteinte de l'objectif pour Adillons Vacances est plus difficile, c'est pourquoi une réflexion sur le devenir et le mode de gestion du site devra se tenir en 2017.

E) Diminution des subventions aux associations

En 2015, les subventions aux associations ont été diminuées de 5%. En 2017, le conseil de gestion devrait également permettre d'évaluer les moyens alloués à nos partenaires.

4) Hypothèses de travail de la prospective financière 2017-2020

La prospective financière présentée ci-après a été construite selon les hypothèses suivantes :

- Pas d'augmentation de la fiscalité ménage en 2017
- Diminution des dotations d'Etat de 205 k€ en 2018
- Evolution de 1 % des produits des services
- Evolution de 0,5 % des charges à caractère général
- Evolution de 1,2% des charges de personnel
- Intégration des recettes fiscales nouvelles liées aux projets ENR (énergies renouvelables)
- Réduction des subventions d'équilibre aux budgets annexes
- Intégration des nouveaux projets d'investissements et du taux de subvention espéré : cinéma, stade de rugby et piste d'athlétisme

5) Résultat de la prospective

La prospective finale montre que la situation financière évolue progressivement à partir de 2018, puisque la capacité de désendettement atteint 11 ans en 2018 et l'épargne brute chute à 9 %. Les efforts consentis depuis 2015 devront donc être poursuivis, des choix devront être opérés en matière de compétences et les projets d'investissements engagés qu'après obtention des financements attendus.

De plus, de nouvelles compétences réglementaires seront intégrées à partir de 2018 (GEMAPI, eaux pluviales) et impacteront le budget de la collectivité.

Le pacte financier et fiscal qui va être élaboré en 2017 devrait pouvoir permettre également de donner des moyens en faveur des actions du projet de territoire et d'améliorer la solidarité entre communes.

PROSPECTIVE FINANCIERE - DOB 2017

FONCTIONNEMENT					
RECETTES	2016	2017	2018	2019	2020
Remb. Emplois Aidés + maladie	189 824,28	33 500,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
SOUS-TOTAL 013	189 824,28	33 500,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
Produits des services	1 542 652,35	1 864 236,80	1 862 964,32	1 878 046,27	1 893 492,32
SOUS-TOTAL 70	1 542 652,35	1 864 236,80	1 862 964,32	1 878 046,27	1 893 492,32
CFE	3 235 732,00	3 235 732,00	3 387 706,00	3 571 191,00	3 571 191,00
Supplément Base minimum		151 974,00	183 485,00		
CVAE	1 850 503,00	1 986 010,98	2 005 871,09	2 025 929,80	2 046 189,10
FISCALITE MENAGE	4 486 302,00	4 486 302,00	4 531 165,02	4 576 476,67	4 622 241,44
Taxe additionnelle FNB	28 385,00	28 385,00	28 385,00	27 533,45	26 707,45
TASCOM	506 337,00	506 337,00	528 351,65	528 351,65	528 351,65
Supplément TASCOM		22 014,65			
IFER	196 824,00	198 792,24	444 758,16	483 393,74	488 227,68
IFER Supplémentaire		243 978,00	34 188,00		
FNGIR	1 199 036,00	1 199 036,00	1 199 036,00	1 199 036,00	1 199 036,00
FPIC	464 899,00	464 899,00	464 899,00	464 899,00	464 899,00
Taxe de séjour	24 129,35	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Attribution négative	175 983,00	174 811,00	174 811,00	174 811,00	174 811,00
Divers droit de stationnement	15 065,98	15 216,64	15 368,81	15 522,49	15 677,72
Rôle supplémentaire	79 463,02	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
SOUS-TOTAL 73	12 262 659,35	12 788 488,51	13 073 024,73	13 142 144,81	13 212 332,03
DCRTP	779 442,00	779 442,00	779 442,00	779 442,00	779 442,00
Compensations	264 283,00	224 640,55	213 408,52	202 738,10	192 601,19
Dotations de compensation	2 158 470,00	2 110 983,66	2 064 542,02	2 019 122,10	1 974 701,41
Dotation d'intercommunalité	644 282,00	234 100,00	29 009,00	176 082,00	176 082,00
Baisse des dotations de l'état	410 182,00	205 091,00	205 091,00		
Subventions diverses	577 438,27	693 429,20	346 283,70	267 652,42	267 131,77
SOUS-TOTAL 74	4 013 733,27	3 837 504,41	3 227 594,24	3 092 872,61	3 037 794,37
Autres produits de gestion courante	618 604,47	717 171,74	549 054,63	560 418,65	570 175,53
Loyer crèche			27 702,00	27 702,00	27 702,00
Loyer cinéma					
SOUS-TOTAL 75	618 604,47	717 171,74	576 756,63	588 120,65	597 877,53
Produits exceptionnels	40 283,38	40 283,38	40 283,38	40 283,38	40 283,38
SOUS-TOTAL 77	40 283,38				
SOUS TOTAL 002 REPORT CA 2014	-				
Excédent antérieur reporté					
Recettes réelles de fonctionnement	18 667 757,10	19 281 184,84	18 814 123,30	18 774 967,73	18 815 279,63

DEPENSES	2016	2017	2018	2019	2020
Charges à Caractère général	1 919 944,26	2 211 008,43	2 222 063,47	2 233 173,79	2 244 339,66
TEPOS + Plateforme rénovation + citergie		293 174,42	135 049,00		
Fonctionnement du Pôle aquatique	300 356,95	515 317,00	517 893,59	520 483,05	523 085,47
Fonctionnement induit cinéma+stade				20 000,00	20 000,00
Provision risque juridique		50 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
SOUS-TOTAL 011	2 220 301,21	3 069 499,85	2 885 006,06	2 783 656,84	2 797 425,13
Charges de personnel	5 272 651,85	5 668 620,59	5 736 644,04	5 705 483,77	5 773 949,57
Masse salariale Piscines	650 665,87	876 564,30	887 083,07	897 728,07	908 500,81
Mutualisation CIAS					
Nouvelle organisation RIFSEEP					
SOUS-TOTAL 012	5 923 317,72	6 545 184,89	6 623 727,11	6 603 211,83	6 682 450,38
Attribution de compensation DSC	3 268 628,00	3 107 565,00	3 107 565,00	3 107 565,00	3 107 565,00
Compensation éolienne Coulonges	131 447,00	131 447,00	131 447,00	131 447,00	131 447,00
Compensation éolienne	16 800,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00
Dégrèvement CFE/TF	8,00	53 724,00	63 492,00	63 492,00	63 492,00
SOUS-TOTAL 014	3 416 883,00	3 309 536,00	3 319 304,00	3 319 304,00	3 319 304,00
Subventions aux associations	1 012 485,62	992 866,17	978 542,40	972 146,40	979 848,23
Contribution organismes	1 101 669,37	1 093 887,87	1 100 696,13	1 107 573,37	1 114 520,63
Subvention d'équilibre CIAS	950 000,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
Subventions d'équilibre BA + contribution EP	561 942,91	537 968,74	428 273,64	428 273,64	375 443,64
Indemnités aux élus	196 454,70	200 099,00	203 100,49	206 146,99	209 239,20
Frais de formation élus	480,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Admission en non valeur	4 314,03	4 378,74	4 444,42	4 511,09	4 578,75
Autres SDAN	3 718,48	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
SOUS-TOTAL 65	3 831 065,11	3 823 200,52	3 709 057,08	3 712 651,49	3 677 630,45
Charges exceptionnelles	7 753,76	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
SOUS-TOTAL 67	7 753,76	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Dépenses imprévues		200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Dépenses de gestion	15 399 320,80	16 967 421,26	16 757 094,24	16 638 824,17	16 696 809,95

Epargne de gestion	3 268 436,30	2 313 763,59	2 057 029,05	2 136 143,56	2 118 469,69
--------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

LES FRAIS FINANCIERS

Frais financiers	2016	2017	2018	2019	2020
TOTAL REMB. INTERETS	435 693,94	350 552,77	326 868,84	398 671,79	404 174,03
Intérêts de la dette	414 280,71	350 552,77	321 136,74	294 062,79	267 572,77
Emprunt nouveaux	-	-	5 732,10	104 609,00	136 601,26
Indemnité de remboursement anticipé	21 413,23				
Epargne brute	2 832 742,36	1 963 210,82	1 730 160,21	1 737 471,76	1 714 295,66

Le remboursement du capital de la dette

DETTE	2016	2017	2018	2019	2020
TOTAL REMB, CAPITAL	2 380 164,23	1 288 180,37	1 167 030,81	1 311 868,59	1 389 194,54
remboursement de capital	2 380 164,23	1 288 180,37	1 158 055,00	1 147 487,13	1 164 172,29
Emprunt nouveaux > 2017	-	-	8 975,81	164 381,46	225 022,25
Epargne disponible	452 578,13	675 030,45	563 129,41	425 603,18	325 101,12

INVESTISSEMENT					
Dépenses d'investissement	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
	8 832 211,49	7 312 528,97	6 138 955,00	5 297 524,00	2 074 024,00
1- Dépenses d'équipement					
Dépenses d'équipement	625 635,89	815 835,00	414 360,00	475 000,00	
Reports 2016		254 221,49			
Besoins nouveaux			600 000,00	500 000,00	500 000,00
Dotation gros entretien bâtiments		150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Fibre optique					
Numérisation service			100 000,00	100 000,00	100 000,00
Travaux d'accessibilité	21 531,68	54 286,12	35 053,00	14 482,00	69 482,00
CTMA		131 540,00	22 609,00	22 609,00	22 609,00
Aménagement hoggar	366 569,09	150 044,43			
Projets antérieurs					
Conservatoire	271 697,66				
Complexe aquatique	5 668 947,44	841 342,11			
Voirie complexe aquatique	780 763,91	21 542,39			
Pôle de santé Thouars	6 214,19	274,66			
Pôle Santé Saint Varent	581,92	2 467,33			
Pôle Santé Argenton l'Eglise	50 700,52	223,59			
Acquisition crèche Belles His'Thouars					
PN 265 Carrefour des Champignons	102 812,11	155 860,56			
Réhabilitation Chenil de Pompois	5 491,27	152 915,37			
Réhabilitation Aire d'accueil des gens du Voyage					
Résidence sociale	2 747,88				
Vallée : aménagement de 3 sites	3 084,10	10 096,80			
2- Projets inscrits dans le projet de territoire					
1- Forger une identité partagée du territoire					
Site internet		20 000,00			
Signalétique interne et externe		70 000,00	70 000,00		
2- Organiser et développer notre territoire de manière équilibrée et solidaire					
SDAN			100 000,00	100 000,00	100 000,00
Voirie ZAE		50 000,00	450 000,00	500 000,00	490 000,00
3- Etre le territoire de référence en matière d'énergie positive et de respect de l'environnement					
Actions conventions TEPCV	43 201,20	344 000,00	50 000,00		
4- Valoriser un art de vivre en s'appuyant sur nos patrimoines, nos services et nos associations					
SCOT/PLUI	144 636,00	293 056,00	115 000,00	140 000,00	
OPAH		67 919,00	102 919,00	106 419,00	102 919,00
Pôle petite enfance	150 613,50	1 747 445,68			
Cinéma	8 400,00	300 000,00	1 900 000,00	1 800 000,00	
Stade de rugby/athlétisme		10 000,00	840 000,00	850 000,00	
SMVT			9 000,00	9 000,00	9 000,00
Terrains familiaux	6 671,65	175 000,00	300 000,00		
INVESTISSEMENT PROJET DE TERRITOIRE					
GEOPARC		50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Projets non inscrits dans le projet de territoire					
Route des Adillons		100 000,00	150 000,00		
3 - Fonds de concours et avances budgets annexes					
Fonds de concours	224 895,22	339 014,00	339 014,00	339 014,00	339 014,00
Reports FDC		609 444,44			
Avance Talencia 2 -ZAE Ste Gemme et Riblaire	236 017,32	175 000,00	200 000,00		
Avance chauffage collectif					
Subvention boulangerie Pierrefitte		80 000,00			
MAM Sainte Gemme	50 000,00				
4 - Dépenses imprévues et autres					
Dépenses imprévues		100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Rbsmt prêt déduit AC	60 998,94	41 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
Achat bâtiment					
Diminution des dépenses					
Recettes d'investissement					
	2016	2017	2018	2019	2020
	9 186 733,31	6 408 214,55	1 611 773,64	3 427 849,20	614 331,56
FCTVA	1 515 820,30	814 465,65	504 823,64	442 499,20	243 026,56
Reports		1 550 000,00			
Subventions d'équipement	3 940 320,03	1 120 365,62	6 600,00		
Subventions PN 265	230 000,00	375 000,00			
Subventions voirie pôle aq (dt Ville de Thouars)	17 500,00	290 000,00			
Subvention TEPCV		229 333,33	120 000,00		
Terrains familiaux		108 000,00	180 000,00		
Subventions PPE	-	1 003 600,00			
Subvention cinéma				2 205 000,00	
Subvention stade de rugby/athlétisme			250 000,00	250 000,00	-
CAP 79			500 000,00	500 000,00	340 955,00
Rbsmt emprunt rés.soc. Ville de Thouars		30 350,00	30 350,00	30 350,00	30 350,00
Vente terrain ETAMAT					
Avances remboursables BA	234 699,22	80 000,00	20 000,00		
Résultat n-1 CCT	2 042 276,07	807 099,95	-	-	-
Emprunt	1 206 117,69				
besoin de financement	807 099,95	- 229 283,97	- 3 964 051,95	- 1 444 071,63	- 1 134 591,33
Emprunt	-	229 283,97	3 964 051,95	1 444 071,63	1 134 591,33
capital restant du au 1er janvier	18 488 223,00	17 314 176,46	16 255 280,06	19 052 301,21	19 184 504,24
capital restant du au 31 décembre	17 314 176,46	16 255 280,06	19 052 301,21	19 184 504,24	18 929 901,03
RATIOS DE SOLVABILITE					
	2016	2017	2018	2019	2020
taux épargne nette	2,42%	3,50%	2,99%	2,27%	1,73%
taux épargne brute	15,17%	10,18%	9,20%	9,25%	9,11%
capacité de désendettement	6,11	8,28	11,01	11,04	11,04